

### Article 22 du Règlement

l'utilisation de tout un potentiel en ressources humaines qui ne demande qu'à investir pour l'avenir.

La situation de l'emploi chez les jeunes s'est améliorée depuis les élections de septembre 1984. Le taux de chômage chez le groupe des 15 à 24 ans est passé de 18.3 p. 100 à 16.2 en novembre 1985, soit une diminution de 2.1 p. 100. Voilà, monsieur le Président, l'avenue que nous avons empruntée au nom de la population . . .

**M. le Président:** Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député mais son temps de parole est écoulé.

\* \* \*

[Traduction]

### LES DROITS DE LA PERSONNE

LA PREMIÈRE CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE «MARTIN LUTHER KING» AUX ÉTATS-UNIS

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry):** En l'honneur de Martin Luther King, monsieur le Président, les États-Unis ont décidé que dorénavant le 20 janvier serait jour de fête nationale. C'est une fête à laquelle de nombreux Canadiens voudront s'associer, car ils tiennent Martin Luther King pour un homme qui a marqué son époque par son message d'une portée universelle. A l'heure actuelle, les gens ont tendance à considérer les années 60 comme une époque de troubles et de désordres. En réalité, ce fut une époque où les hommes et les femmes de toutes races et de toutes conditions cherchaient la voie de la liberté. Ils cherchèrent à mettre fin à la tradition d'années de discrimination et d'inégalité. Pour ceux d'entre nous qui ont vécu, travaillé et étudié aux États-Unis à l'époque de la lutte pour les droits civils, ce fut une expérience profonde d'observer cette quête à la fois divine et pure des hommes pour faire progresser l'humanité.

Tous les Canadiens peuvent dire honnêtement qu'ils conservent avec les Américains la mémoire de cet homme, et de l'idéal qu'il incarnait si bien. Nous nous engageons à lutter sans relâche pour l'idéal d'égalité qu'il préconisait. Comme Robert Kennedy l'a déclaré lorsqu'il a appris l'assassinat de Martin Luther King, nous devons lutter, comme nous y engageaient les anciens Grecs, pour apprivoiser l'homme et alléger le joug de l'humanité.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. Don Ravis (Saskatoon-Est):** Monsieur le Président, les libéraux ont enfin adopté une position sur l'amélioration de nos relations commerciales, mais ils semblent toujours nager dans la confusion. Je voudrais apporter quelques éclaircissements pour leur gouverne. Tout d'abord, quand comprendront-ils enfin que l'expression «libre-échange» est de leur invention? Le gouvernement tente de protéger nos relations commerciales avec les États-Unis, étant donné le très grand nombre de projets de loi protectionnistes dont le Congrès américain est saisi. Nous voulons un meilleur marché pour les entreprises canadiennes qui désirent exporter leurs produits chez nos voisins du Sud. Nous ne souhaitons pas ouvrir les frontières entre nos deux pays, comme l'opposition voudrait le faire croire aux Canadiens. Il est tout à fait sensé de s'assurer un

accès accru au marché américain qui est en pleine expansion et qui, en 1984 seulement, nous a permis d'écouler 75 p. 100 de nos produits d'exportation et de donner de l'emploi à 2 millions de Canadiens.

Afin de corriger une autre idée fautive des libéraux, je voudrais signaler que notre gouvernement cherche activement à élargir nos marchés mondiaux. Le premier ministre du Japon, s'est dit impressionné, au cours de sa visite, par l'intérêt croissant que nous portons aux relations commerciales avec les pays du Pacifique. Notre ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) vient de revenir de réunions aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande et il est sur le point de partir pour un voyage commercial de deux semaines dans les pays d'Asie. Nous avons également offert d'être l'hôte de la prochaine réunion du GATT, à Montréal. Le document établissant notre stratégie commerciale nationale, qui a été déposé lors de la Conférence des premiers ministres à Halifax, souligne l'importance que le gouvernement attache au commerce extérieur. J'espère avoir éclairé les libéraux sur cette question capitale, afin qu'ils cessent d'induire les Canadiens en erreur.

\* \* \*

● (1415)

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES TERRES ET DES FORÊTS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune du ministre des Terres et des Forêts de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Ken Streach.

**Des voix:** Bravo!

### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### L'ENVIRONNEMENT

LA REPRISE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE SUR L'ÎLE LYELL (C.-B.)

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Environnement, je voudrais poser ma question au vice-premier ministre. Il doit savoir que l'exploitation forestière a repris aujourd'hui sur l'île Lyell et à South Moresby aux îles de la Reine-Charlotte. Les avis du gouvernement fédéral, et particulièrement l'intervention du premier ministre, ne semblent pas avoir convaincu le premier ministre de la Colombie-Britannique. Pourrait-il donc nous faire le point des entretiens qu'ont eus le premier ministre du Canada et celui de la Colombie-Britannique au sujet de l'exploitation forestière à South Moresby aux îles Reine-Charlotte?

**L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le Président, je pourrais peut-être apporter quelques précisions. Évidemment, l'affaire se poursuit en Colombie-Britannique. Les entretiens du premier ministre fédéral et le son homologue provincial ont porté sur diverses questions que le premier ministre et le ministère de la Justice entre autres continuent à étudier. En tant que ministre responsable, j'ai été en contact permanent avec toutes les parties concernées pendant notre ajournement de Noël, et